

Rouen

actu.fr du 16 septembre 2025

601 mots

# Affaire de pédocriminalité dans un collège de la Seine-Maritime : « J'étais leur ami, on jouait »

Le procès d'un surveillant de collège accusé de multiples faits d'agression et de corruption de mineurs a démarré mardi 16 septembre 2025 au tribunal de Rouen.



De nombreuses agressions se sont produites dans le dortoir de l'internat du collège dans lequel l'accusé était surveillant.

Le procès hors norme pour une affaire de pédocriminalité en Seine-Maritime a démarré mardi 16 septembre 2025 à l'audience correctionnelle du tribunal de Rouen. Un homme, 29 ans, surveillant au collège Jehan-le-Povremoyne à Saint-Valery-en-Caux, mais aussi entraîneur d'une équipe de football à Saint-Pierre-de-Varengeville, est accusé de multiples faits d'agression et de corruption de mineurs quand il était en fonction dans ces deux institutions.

Des agressions sur des enfants de 11 -12 ans

Ces faits concernent plus d'une vingtaine d'élèves et de joueurs, pour beaucoup âgés de moins de 15 ans, et même de 11-12 ans pour les plus jeunes aux moments faits, notamment au cours de l'année scolaire 2022-2023 au collège Jehan-le-Povremoyne, à l'internat qu'il devait surveiller.

Gaëtan\* est accusé d'avoir commis des attouchements et agressions sexuelles régulières sur les enfants, la nuit, dans le dortoir du collège, d'avoir encouragé des élèves à se masturber et à se pratiquer des fellations, d'avoir organisé des jeux à caractère sexuel, etc. Et il pensait pouvoir obtenir l'assentiment des enfants en les abondant de bonbons et friandises.

[«Je suis en colère»: une affaire de pédocriminalité hors-norme dans un collège, et un procès qui interroge](#)

Les faits sont particulièrement graves et nombreux, il a fallu une bonne partie de la matinée rien que pour les énoncer. Surtout, le président du tribunal a commencé à confronter l'accusé aux faits.

«Au cours de l'enquête, vos versions ont fluctué, où en êtes-vous aujourd'hui par rapport aux faits qui ont été rappelés?», interroge le président.

«J'ai pris beaucoup de recul depuis que je suis en détention, répond l'accusé. Je suis accablé par tout ça, attristé d'avoir commis cela, je ne m'en excuserai jamais assez.»

Au moment des faits je n'avais pas conscience de leur gravité et de leur caractère dégueulasse. Je faisais cela sans prendre de plaisir, pour moi il n'y avait pas vraiment de caractère sexuel. J'étais leur ami, on jouait.

*Gaëtan -*

Interrogé sur des cas d'agressions précis, à savoir quand il a lui-même masturbé deux enfants de 11 et 12 ans, l'accusé reconnaît les faits, mais tente de justifier: «Ils m'ont demandé de leur expliquer comment faire, mais je sais aujourd'hui que je n'aurais pas dû le faire.»

Ou alors sur son habitude de venir commettre des attouchements quotidiennement le matin dans les chambres, il tente à nouveau une explication hasardeuse: «C'était pour les réveiller doucement.»

Les enfants tentaient de le repousser

«Dans leurs témoignages, les enfants disent qu'ils essayaient de vous éviter dans ces moments-là, certains portaient des shorts sous leur caleçon pour se protéger: comment ne pouviez-vous pas vous rendre compte qu'ils tentaient de vous rebousser?». rétorque le pré-

sident.

« À ce moment-là, je n'en avais pas conscience », répond une nouvelle fois l'accusé.

[<span title="département" class="border-type-departement" data-entite-type="departement" data-entite-id="0570b16a-815f-4095-8d07-fe81c7df6451">Seine-Maritime</span>. Le surveillant d'un collège est soupçonné d'abus sexuels sur 26 enfants](#)

Autre cas particulièrement grave : des enfants qui l'accusent de les avoir forcés à se pratiquer mutuellement des fellations. Là Gaëtan peine à sortir de la confusion : « C'est arrivé, mais ils ont commencé d'eux-mêmes et ensuite ont voulu savoir si c'était vraiment cela une fellation. »

Cet examen des faits au cas par cas doit se poursuivre tout au long de l'après-midi de mardi. Demain matin, du temps sera laissé aux victimes pour qu'elles s'expriment.

\*Le prénom a été modifié

Suivez l'actualité de [Rouen](#) sur notre chaîne WhatsApp et sur notre compte TikTok